

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 avril 2016

Présent(e)s : Elizabeth ALEXANDER, Marie-Agnès BROUILLEAUD, Christian DESREUMAUX, Claude SAUVAGE, Philippe MORAND, Anne WAUQUIER, Armelle PEDRENO, Patrick VERGNOL

Absents excusés : Richard DOUGHTY (procuration à Anne WAUQUIER) et Nicolas BOURGADE (procuration à Christian DESREUMAUX).

Secrétaire de séance : est désignée Anne WAUQUIER

ORDRE DU JOUR :

- Vote taux 2016
- Vote subventions 2016
- Vote budget principal et annexes 2016
- Redevance d'occupation du domaine public (Transport d'électricité)
- Retrait de la délibération du 12/01/2016 sur demande de M le Préfet

La séance est ouverte à 20h45

Mme le Maire demande à intégrer à l'ordre du jour les points suivants :

- compteur ERDF Linky,
- application de la taxe des terrains constructibles non bâtis
- Référence commission Finances

Pas d'opposition du Conseil à ces ajouts

Vote taux 2016

La dotation de l'écu local donnée à toutes communes de petite taille, de 2895€ en 2016, compense en partie les indemnités du Maire et des élus. La commune de Monestier ne l'a pas perçue en 2015, car les taux des taxes foncières n'ont pas été augmentés depuis des années. Afin de se donner des chances de récupérer cette dotation, et selon les recommandations de la Trésorerie de Saussignac, il est proposé d'augmenter les taux de 0,5% : produit fiscal de 217890€.

TH : 11,97

TFB : 11,51

TFNB : 44,22

CFE : 15,26

Nombre de votants : 10 – pour : 10 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Vote subventions 2016

Total 6120€

Nombre de votants : 10 – pour : 11 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : proposition acceptée

Vote budgets principal et annexes 2016

Budget Bar Restaurant

Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget :

Dépenses 14906€ Recettes 16443,46€

Résultat de fonctionnement reporté -1537,46€

Total de la section de fonctionnement :

Dépenses = recettes = 116443,46€

Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget :

Dépenses 5000€ Recettes 17000€

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté -12000€

Total de la section d'investissement :

Dépenses = recettes = 17000€

Total au budget : Dépenses = recettes = 33443,46€

Nombre de votants : 10 – pour : 9 – contre : 0 – abstention : 1

Résultat du vote : proposition acceptée

Budget Assainissement

Crédits d'exploitation proposés au titre du présent budget :

Dépenses 40425,90€ Recettes 77257,29€

Résultat d'exploitation reporté -36831,39€

Total de la section d'exploitation :

Dépenses = recettes = 77257,29€

Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget :

Dépenses 47636,65€ Recettes 26633€

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté + 21003,65€

Total de la section d'investissement :

Dépenses = recettes = 47636,94€

Total au budget : Dépenses = recettes = 124893,94€

Nombre de votants : 10 – pour : 9 – contre : 0 – abstention : 1

Résultat du vote : proposition acceptée

Budget principal

Total des subventions du budget principal vers les 2 budgets annexes : 45987,51€

N.B. L'entretien sur les bâtiments publics peut être depuis le 1^{er} janvier 2016 peut être passé sur le compte 615231, avec TVA récupérable

Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget :

Dépenses 520916,32€ Recettes 368532€

Résultat de fonctionnement reporté + 152384,32€

Total de la section de fonctionnement :

Dépenses = recettes = 520916,32€

Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget :

Dépenses 104074,81€ Recettes 220004,06€

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté -115929,25€

Total de la section d'investissement :

Dépenses = recettes = 220004,06€

Total au budget : Dépenses = recettes = 740920,38€

Nombre de votants : 10 – pour : 9 – contre : 1 – abstention : 0

Résultat du vote : proposition acceptée

<p style="text-align: center;">Redevance d'occupation du domaine public (Transport d'électricité)</p>
--

La redevance proposée par la SDE24 est de 197,00€

Nombre de votants : 10 – pour : 10 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : proposition acceptée à l'unanimité

<p style="text-align: center;">Retrait de la délibération du 12/01/2016 sur demande de M le Préfet</p>

M le Préfet demande de retirer cette délibération, en vertu de l'article 273-12 du code électoral car elle nécessite préalablement la démission du Maire en tant que délégué communautaire.

Nombre de votants : 10 – pour : 10 – contre : 0 – abstention : 0

Résultat du vote : proposition acceptée à l'unanimité

Compteur ERDF Linky

Il est débattu des arguments contre ou en faveur la mise en place de compteurs « intelligents » Linky

- Augmentation des factures comme constaté au Québec et en Espagne
- Pannes à répétition sur le matériel informatique
- Réseau électrique à adapter pour les courants porteurs
- Exclusion en RC des risques liés aux ondes électromagnétiques
- Risques pour la santé des ondes électromagnétiques
- Risque de perte de confidentialité des données personnelles
- A contrario : permet de connaître sa consommation au jour le jour, pas de passage de techniciens

Vote pour la mise en place de ce compteur Linky

Nombre de votants : 10 – pour : 0 – contre : 9 – abstention : 1

Résultat du vote : proposition acceptée à l'unanimité

Application de la taxe des terrains constructibles non bâtis

Le conseil municipal se propose d'étudier les modalités de mise en place d'une taxe évitant la rétention, sur les terrains en zones constructibles non construits

Est mis au vote l'accord de principe sur la mise en place de cette taxe contre la rétention

Nombre de votants : 10 – pour : 6 – contre : 0 – abstention : 4

Résultat du vote : proposition acceptée à l'unanimité

➤ **Divers ne donnant pas lieu à délibération :**

● Démission de A. Wauquier du poste de référent de la commission Finances. Madame le Maire propose que l'ensemble du conseil municipal s'implique sur cette commission à travers la réunion hebdomadaire.

● Courrier reçu de SIVOM de Duras : demande d'une participation de 704,62€ pour un enfant de la commune scolarisé chez eux.

Décision rejetée à l'unanimité

● Demande de l'ATSM : demande si sa prime qu'elle a acquis sera maintenue.

Décision validée à l'unanimité

La séance est levée à 22 heures 45

BROUILLEAUD Marie-Agnès	DOUGHTY Richard	ALEXANDE R Elizabeth	BOURGADE Nicolas	CHUPIN Virginie	DESREUMAUX Christian
	procuration à Anne Wauquier		procuration à Christian Desreumaux		
MORAND Philippe	PEDRENO Armelle	SAUVAGE Claude	VERGNOL Patrick	WAUQUIER Anne	